

**DEMI-JOURNEE "DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES SEXUELLES"**  
**MARDI 12 AVRIL**  
**15-18H | SALLE B135**

Les enseignant-e-s du département de science politique ont voté, il y a plusieurs mois – avec le soutien du département d'études de genre, de l'UFR Textes et sociétés et de la chargée de mission Égalité Femmes / Hommes de l'université Paris-8 – une motion (ci-dessous) et décidé d'organiser le 12 avril 2016 une journée contre les « discriminations et violences sexuelles ».

Cet engagement collectif faisait suite à un incident pénible avec des étudiants qui a conduit un moniteur du département à renoncer à assurer un cours de sociologie du genre. Nous avons alors demandé une lettre d'excuses à trois étudiants que nous avons convoqués ; une fois qu'ils ont répondu à notre exigence en envoyant cette lettre d'excuses, nous avons jugé important de compléter notre intervention par un travail pédagogique adressé à tou-te-s nos étudiant-e-s portant sur les pratiques discriminatoires, en particulier sexistes, homophobes et transphobes, à l'université.

Nous avons également rencontré la présidente de l'université pour porter des demandes précises favorisant le choix du prénom d'usage et du genre par chacun-e, dans les interactions comme dans les documents administratifs.

Dans le contexte du mouvement social actuel, nous avons également souhaité maintenir une séance sur ce thème mardi 12 avril de 15h à 18h dans le cadre de l'emploi du temps de mobilisation : nous y convions nos étudiant-e-s, en attendant une journée complète à la rentrée prochaine, en octobre 2016, qui sera obligatoire pour tou-te-s.

**PROGRAMME**

**Première partie (15h - 16h30) :**

Danièle Rosenfeld-Katz (MCF à Paris-8, mission égalité F/H), sur la situation à l'université, à Paris-8 et ailleurs ;

Mila Petkova (Avocate), sur le droit et en particulier la question du "sexe neutre" ;

Karine Espineira (Postdoc à Paris-8 / LEGS), sur les rapports entre mouvements féministe / homosexuel / trans.

**Deuxième partie (16h30 -18h) :**

Présentations de Clasches et OUTrans, sur le rôle des associations.

*Animation* : Nora El Qadim, Hélène Nicolas, Alice Romerio

## MOTION

### POUR UNE UNIVERSITE ENGAGEE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES DE GENRE

Le département d'études de genre et celui de science politique, avec le soutien de l'UFR Textes et Sociétés et de la mission Égalité femmes – hommes de Paris 8, s'engagent pour que les personnes trans et intersexes, et toutes celles dont le genre les expose à des discriminations et violences, soient traitées avec respect, au même titre que toute la communauté universitaire, sur leur lieu d'étude ou de travail.

Toutes les discriminations et violences de genre, qu'elles soient sexistes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc., sont bien sûr interdites et sanctionnées à l'université (circulaire n° 2012-0027 du 25 novembre 2012) ; elles sont également passibles de poursuites (loi du 6 août 2012 et circulaire CRIM 2012-15 / e8) ; en outre, la Charte pour l'égalité femmes-hommes signée par notre université le 28 janvier 2013 mentionne la lutte contre les violences et les discriminations, de même que le 4<sup>e</sup> plan interministériel de lutte contre les violences de genre dans l'Enseignement supérieur et la recherche.

Reste qu'il faut agir en amont. En conséquence, nous soutenons le droit de chaque personne à choisir le prénom ainsi que le genre grammatical utilisés pour la désigner, et ce dans toutes ses interactions écrites et orales avec l'ensemble de la communauté universitaire. Nous demandons également que les services de l'université rendent possible l'utilisation du prénom d'usage sur tout document administratif (hormis les diplômes et bulletins de salaire), comme c'est déjà le cas pour le nom d'usage. Nous préconisons qu'une option « neutre » ou « autre » soit ajoutée aux catégories « homme » et « femme », ainsi qu'aux titres de civilité « Monsieur » et « Madame ». Nous recommandons que l'université n'ait recours à la catégorisation de sexe que dans les rares cas où cette donnée est effectivement requise.

Nous invitons tous les départements, dans l'UFR Textes et Sociétés et au-delà à Paris 8, à nous rejoindre dans ce combat nécessaire contre les discriminations et les violences de genre et de sexe. Nous sollicitons enfin le Conseil d'administration pour voter des modifications du règlement intérieur de l'université prenant en compte ces préconisations.